

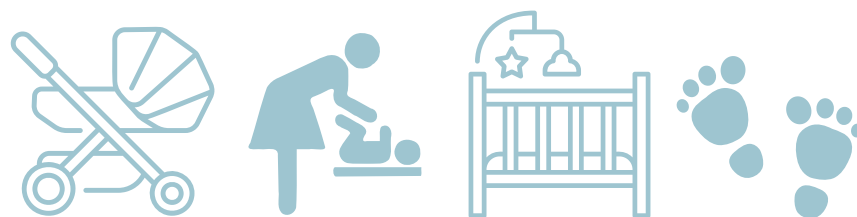
Liste du matériel accepté

ATTENTION : Le prêt équipement première naissance, ne peut être utilisé que pour les achats mentionnés ci-dessous. Les prêts entre particulier ainsi que via internet sont exclus.

- Poussette
- Baby phone
- Siège Auto
- Transat
- Porte Bébé
- Cosy
- Chauffe Biberon
- Table à Langer
- Matelas
- Lit
- Meuble de rangement
- Commode
- Chaise Haute

Achat de matériel de puériculture

 **Votre Caf peut vous aider !**



Le Prêt Première Naissance

Le Prêt Première Naissance

Les conditions pour en bénéficier :

Etre allocataire à la Caf du Gers et résider dans le Gers.
Avoir un quotient familial **inférieur à 700€**.
Faire la demande à compter du **8ème mois de grossesse jusqu'au 6 mois de l'enfant** sous réserve d'avoir transmis à la Caf du Gers votre **déclaration ou acte de naissance**.

Le montant du prêt :

La demande de prêt première naissance doit être d'un montant **minimum de 100€ et maximum de 400€** vous laissant **10% de participation** conformément au règlement intérieur d'action sociale.

Comment rembourser ce prêt ?

Ce prêt sans intérêt se rembourse en 20 mensualités maximum **automatiquement prélevées sur les prestations versées par la Caf du Gers** ou par prélèvement automatiques.
En cas de non paiement de trois échéances, la totalité des sommes restant dues devient immédiatement exigibles.

Quelles sont les démarches pour en bénéficier ?

- Remplissez un formulaire de demande de prêt disponible dans les points d'accueil de la Caf ou sur www.caf.fr / **Ma Caf / Offre de service / Petite Enfance**
- Faire établir un devis au fournisseur ou à l'association correspondant aux articles que vous souhaitez acheter.
- Retourner à la Caf le formulaire de demande accompagné des **devis** ou **factures de moins de 3 mois**.
- Si la caf donne son accord, vous recevrez un contrat de prêt à signer (co-signature en cas de vie commune) et à renvoyer à l'adresse suivante :

Caf du gers
11 rue de Châteaudun
32 000 Auch

La Caf vous accompagne !

Pour plus d'informations, contactez le Service des Aides financières Prêt Première Naissance

- par téléphone : 32 10 (service gratuit + prix appel)
- par mail : sur www.caf.fr (rubrique «Votre Caf»)